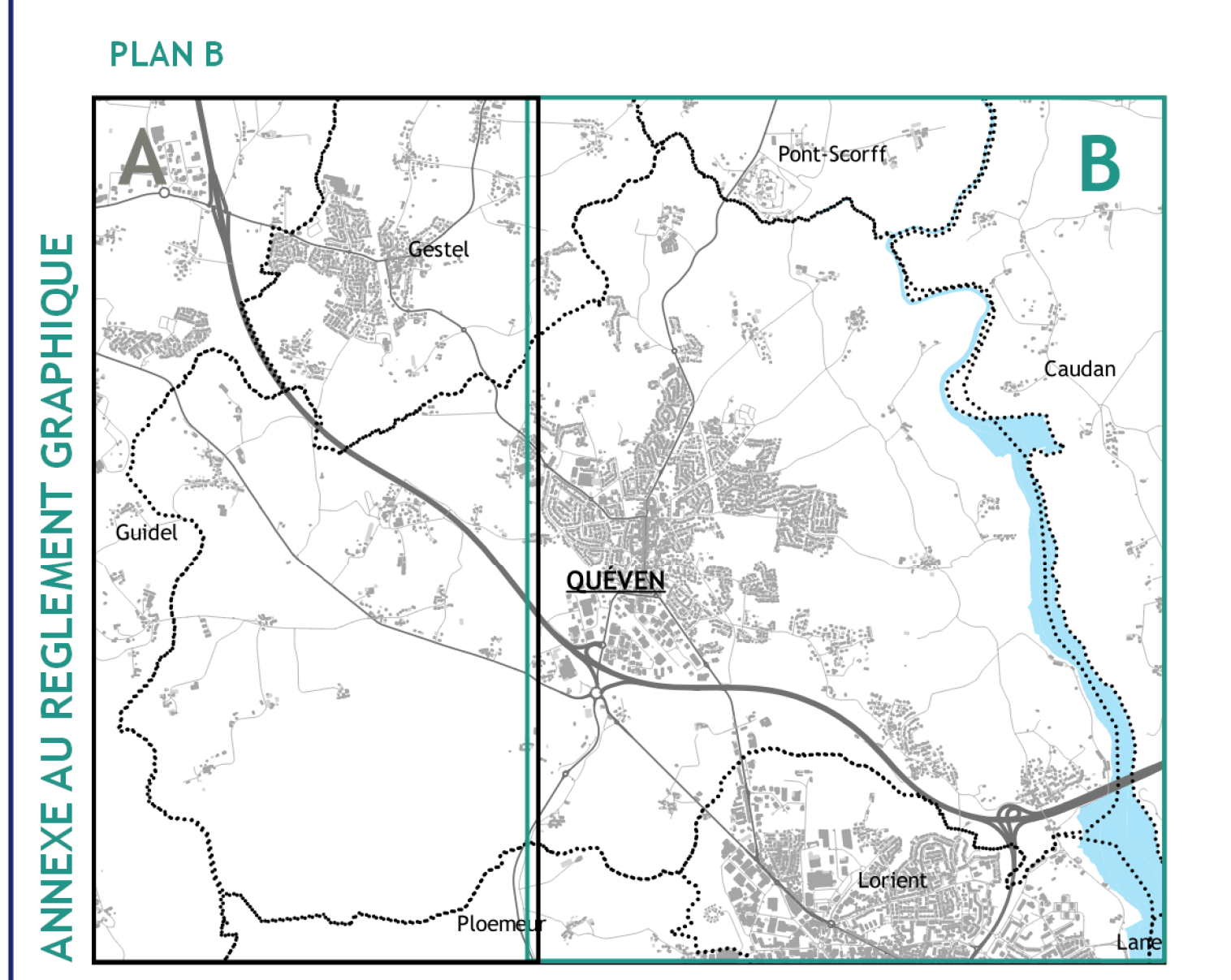


**Légende**

Prescriptions liées au paysage et à l'environnement

- ★ Patrimoine lié à l'eau (fontaine, lavoir, puits)
- ★ Patrimoine religieux (chapelle, croix, église)
- ★ Patrimoine bâti lié à l'habitation (four à pain, maison, manoir,...)
- Elément de paysage à protéger (L.151-23 et R.151-43)
- ▨ Terrain cultivé à protéger en zone urbaine
- Environnement
- Cours d'eau
- Plan d'eau



Echelle : 1/5 000

**PROJET DE PLU ARRÊTÉ**  
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du  
16/05/2019  
Le Maire,  
Marc BOUTRUCHE

